

TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF DE L'EMPRUNT

Année	Capital début de période	Intérêts	Amortissement	Annuités	Capital fin de période
2021	60 000 000 000	1 980 000 000	-	1 980 000 000	60 000 000 000
	60 000 000 000	1 980 000 000	-	1 980 000 000	60 000 000 000
2022	60 000 000 000	1 980 000 000	-	1 980 000 000	60 000 000 000
	60 000 000 000	1 980 000 000	-	1 980 000 000	60 000 000 000
2023	60 000 000 000	1 980 000 000	6 000 000 000	7 980 000 000	54 000 000 000
	54 000 000 000	1 782 000 000	6 000 000 000	7 782 000 000	48 000 000 000
2024	48 000 000 000	1 584 000 000	6 000 000 000	7 584 000 000	42 000 000 000
	42 000 000 000	1 386 000 000	6 000 000 000	7 386 000 000	36 000 000 000
2025	36 000 000 000	1 188 000 000	6 000 000 000	7 188 000 000	30 000 000 000
	30 000 000 000	990 000 000	6 000 000 000	6 990 000 000	24 000 000 000
2026	24 000 000 000	792 000 000	6 000 000 000	6 792 000 000	18 000 000 000
	18 000 000 000	594 000 000	6 000 000 000	6 594 000 000	12 000 000 000
2027	12 000 000 000	396 000 000	6 000 000 000	6 396 000 000	6 000 000 000
	6 000 000 000	198 000 000	6 000 000 000	6 198 000 000	0
TOTAL		18 810 000 000	60 000 000 000	78 810 000 000	

LES ATTRAITS DE L'OPÉRATION

- **Un investissement à fort impact qui s'aligne au Plan Sénégal Emergent**

Les ressources levées serviront au financement des infrastructures terrestres du Port de Ndayane en droite ligne avec les objectifs du Plan Stratégique de Développement du PAD.

- **Un investissement de qualité et liquide**

Les revenus issus de ces obligations sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidents au Sénégal. Les titres seront cotés au compartiment obligataire à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Ils seront admissibles au guichet de refinancement de la BCEAO conformément à la directive 24/2013/CPM/BCEAO.

- **Le PAD, une stratégie de « Port Propriétaire » gagnante**

Cette stratégie permet d'une part, de s'entourer d'opérateurs d'envergure internationale disposant d'une expertise confirmée, d'autre part, de transférer une partie du coût des investissements, tout en conservant la propriété des installations à la fin de la concession et enfin, de transférer une partie du risque d'exploitation.

- **Une gouvernance solide avec un niveau de compétence élevé et orientée "résultats"**

A fin 2019, grâce à la bataille des six mois et sous l'impulsion du Plan de Transformation 2019-2020 :

- Le Chiffre d'Affaires a progressé de +25% ;
- Les coûts d'exploitation ont été stabilisés à 43 milliards de FCFA ;
- La marge nette est passée de 3% en 2017 à 22% en 2019 et la Capacité d'Autofinancement de 6 milliards à 19 milliards de FCFA.
- La trésorerie est passée de -14 milliards à +13 milliards de FCFA.

Emetteur



Tél : (00221) 33 849 45 02 / 33 849 45 48
www.portdakar.sn

Arrangeur et Chef de file



INVICTUS CAPITAL & FINANCE
Tél : +221 33 864 58 58
www.invictuscapi.com



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
PORT AUTONOME DE DAKAR 6,60% 2020-2027



UN PORT MOTEUR DE L'EMERGENCE

TAUX D'INTERÊT

6,60%

L'AN / 7 ANS



MONTANT TOTAL DE L'ÉMISSION :
60 MILLIARDS DE FCFA
PRIX D'ÉMISSION :
10 000 FCFA
SOUSCRIPTION :
DU 1^{ER} AU 30 OCTOBRE 2020



Emetteur

Arrangeur et Chef de file
INVICTUS CAPITAL & FINANCE
Tél : +221 33 864 58 58 - www.invictuscapi.com
Syndicat de placement



BENIN : Africabourse, Africaine de Gestion et d'Intermédiation, BIBE Finance & Securities, SCI Benin, United Capital for Africa / BURKINA FASO : Coris Bourse, SBIF / COTE D'IVOIRE : Antjai Securities West Africa, Atlantique Finances, BCI Bourse, BNI Finances, BOA Capital Securities, Bridge Securities, BSIC Capital, EDC Investment Corporation, Hudson & Cie, Max-African-SCI, NSIA Finance, Phoenix Capital Management, Situs Capital, Société Générale Capital Securities West Africa / MALI : SCI Mali / NIGER : SCI Niger / SENEGAL : ABCO Bourse, CCF Bourse, Everest Finance, Impacts Securities, Finance Gestion et Intermédiation, Invictus Capital Finance / TOGO : SCI Togo

Cette opération a été autorisée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sous le visa N° EOP/20-02.

CONTEXTE ET OBJET DE L'OPÉRATION

Le Port Autonome de Dakar à travers son Plan Stratégique de Développement s'aligne à la vision 2035 du Plan Sénégal Emergent (PSE) ; elle est celle d'un Port moteur de l'émergence, à travers une compétitivité logistique hors pair dans la sous-région. Cette vision est axée sur la performance et l'innovation, et passe par un plan de transformation, qui à l'aide de projets prioritaires et de projets phares, vise à réaliser les objectifs stratégiques de référence : (i) une satisfaction clientèle de +39 points ; (ii) un chiffre d'affaires de 100 milliards de francs CFA ; (iii) une rentabilité de 15 %. Les quatre grands axes ainsi définis sont : (a) développer un port performant et fluide ; (b) mettre en place une offre innovante pour les conteneurs et les services ; (c) se doter d'une organisation et de ressources humaines performantes, agiles et innovantes ; (d) développer des partenariats stratégiques pour un hub régional.

Le projet de construction et du développement du Port du Futur ou Port de Dakar à NDAYANE est à la fois l'un des projets phares de cette vision dont la réalisation est devenue une nécessité pour le PAD mais également une partie intégrante du Plan Sénégal Emergent. Le nouveau port de Ndayane permettra au PAD d'attirer à l'horizon 2025 les navires de dernière génération grâce à sa profondeur de quai de 18 m (la plus importante de la côte Atlantique) et sera adossé à une Zone Industrielle Portuaire (ZIP) pour devenir un des clusters industriels les plus dynamiques du continent.

La levée de fonds par Appel Public à l'Épargne de 60 milliards de FCFA sur le Marché Financier de l'UEMOA est destinée à financer la construction des infrastructures terrestres du Port de Ndayane. Le Port Autonome de Dakar a mandaté la SGI Invictus Capital & Finance en tant qu'Arrangeur et chef de file du syndicat de placement pour la structuration et le placement de cette opération.



CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

Numéro de visa du CREPMF	N° EOP/20-02
Emetteur	Société Nationale du Port Autonome de Dakar (PAD)
Dénomination	PAD 6,60% 2020-2027
Nature de l'opération	Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne (APE)
Nature des titres	Obligations
Objet de l'opération	Financer les infrastructures terrestres du Port de Ndayane
Montant de l'émission	60 000 000 000 FCFA
Valeur Nominale	10 000 FCFA
Prix de l'émission	10 000 FCFA – Au pair
Nombre de titres émis	6 000 000 obligations
Taux d'intérêt	6,60% l'an
Durée de l'emprunt	7 ans dont 2 ans de différé en capital
Devise	Toutes les souscriptions se feront en monnaie locale (FCFA ou XOF) ainsi que le remboursement du capital et des intérêts.
Nature des titres	Les titres seront sous forme dématérialisée, inscrits en compte auprès du Dépositaire Central / Banque de Règlement (DC/BR). Ils sont conservés dans les livres des SGI de l'UEMOA, ou des banques teneurs de comptes / conservateurs agréées.
Date de jouissance des titres	La date de jouissance des titres sera fixée en collaboration avec l'Emetteur dans les cinq (5) jours ouvrés suivant la date de clôture de l'opération.
Paiement des intérêts	Les intérêts seront payables semestriellement à partir de la date de jouissance des titres.
Amortissement du capital	Le remboursement du capital sera semestriel, après deux (2) années de différé, soit quatre semestres, à raison du paiement du dixième (1/10) dudit capital.
Fiscalité	Les revenus liés aux obligations du PAD sont exonérés d'impôt sur le revenu (IRVM) pour les souscripteurs résidant au Sénégal. Les investisseurs non-résidents au Sénégal seront soumis à la législation fiscale sur les revenus des valeurs mobilières en vigueur dans leur pays de résidence au moment du paiement des intérêts.
Période de souscription	La période de souscription est prévue du 1 ^{er} au 30 octobre 2020. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée en cas de besoin par l'Emetteur après saisine du CREMPF.
Schéma d'allocation des titres	L'allocation des titres se fera durant la période de souscription suivant l'ordre d'arrivée des souscriptions collectées sans distinction du type d'investisseurs. Une souscription complète est matérialisée par le bulletin de souscription dûment rempli et signé et renvoyé à la SGI placeur, accompagné de la provision nécessaire

Liquidité des titres

La cotation des obligations auprès de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) se fera au maximum deux (02) mois après clôture de l'opération. Les obligations issues de l'emprunt obligataire "PAD 6,60% 2020-2027" pourront bénéficier de l'admissibilité aux guichets de refinancement de la BCEAO, dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire dans sa décision n°24/2013/CPM/BCEAO modifiant et complétant la décision n°397/12/2010 du 06 décembre 2010.

Mécanisme de sûreté

L'emprunt obligataire "PAD 6,60% 2020-2027" est sécurisé par un compte appelé "Compte de Domiciliation" ouvert au nom du PAD qui sera régulièrement approvisionné par une domiciliation des redevances des concessionnaires actuels opérant au PAD. Ces flux couvriront minimum 120% du montant des intérêts et du principal de l'emprunt.

Le PAD procédera aussi à l'ouverture d'un "Compte de Remboursement" de la Dette dédié exclusivement au paiement des échéances et d'un Compte de Réserve de Service de la Dette ("DSRA") dont le solde sera maintenu à une échéance semestrielle complète (en principal et intérêt) pendant toute la durée de vie de l'emprunt obligataire.

Personnes concernées

L'émission obligataire est ouverte aux personnes physiques et morales des pays membres de l'UEMOA ainsi qu'aux institutionnels régionaux et internationaux.

Notation financière

Le PAD bénéficie d'une notation de catégorie « Investment grade » attribuée en avril 2020 par l'agence de notation WARA. Il est noté "A-" sur le long terme et "w-3" sur le court terme. La perspective attachée à cette notation est stable.

